



## Formation sur lieu de travail pendant les jours de repos

Par **Têtepensante**, le **01/02/2022** à **10:55**

Bonjour,

Je travaille dans une MARPA (foyer résidentiel pour personnes âgées autonomes) en CDI à temps complets actuellement nous sommes en formation HACCP sur des jours de travail ainsi que des jours de repos .

Bien avant que la formation ne commence notre Directrice nous assuré que la formation serait rémunéré sur nos jours de repos hors la direction à changé d'avis en pleine formation maintenant ils disent que ce sera considéré comme jours de récupération.

Ont ils le droit ?

Sachant qu'ils nous ont déjà supprimé les heures complémentaires et supplémentaires du à un déficit de l'établissement.

Merci pour votre réponse.